



SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM

RIE3, RFFA... NON C'EST NON!

RÉFORME DE LA FISCALITÉ ET DU FINANCEMENT DE L'AVS



**NON À DES PRIVILÈGES FISCAUX
POUR LES GRANDES ENTREPRISES**

**NON À UN MARCHÉ
DE DUPES SUR L'AVS**

**NON À DES MILLIARDS DE PERTES
POUR LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES**

**NON À DES HAUSSES D'IMPOTS POUR
LES SALARIÉ·E·S ET RETRAITÉ·E·S**

RÉFÉRENDUM contre la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

publiée dans la Feuille fédérale du 9 octobre 2018

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) soit soumise au vote du peuple. Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.

Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du Code pénal.

Canton		N° postal			Commune politique		
N°	Nom / Prénoms écrire de sa propre main et si possible en majuscules	Date de naissance Jour Mois Année			Adresse exacte Rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Expiration du délai référendaire : 17.01.2019

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu : _____ Signature manuscrite : _____

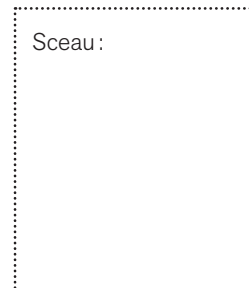
Date : _____ Fonction officielle : _____

Le comité référendaire se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

À renvoyer, même incomplet, au plus vite et jusqu'au **24.12.2018** au plus tard à :

Parti Socialiste genevois · 15, rue des Voisins · 1205 Genève – D'autres listes peuvent être demandées à psg@ps-ge.ch

Sceau :



accentue encore la concurrence fiscale intercantonale, ruineuse pour la population et les collectivités publiques

va accroître encore la politique de dumping fiscal de la Suisse au plan international en soustrayant aux pays producteurs des milliards de revenus fiscaux pourtant nécessaires à leur développement à leurs populations

met en danger le financement des services publics dont la population a besoin, ce qui se traduira par une baisse des prestations publiques et une dégradation générale des conditions de vie de chacun, particulièrement des plus précaires

conditionne un financement bienvenu de l'AVS au sacrifice des services publics qu'occasionnera le volet fiscal de la réforme, dont les personnes âgées souffriront directement

Les statuts spéciaux dont bénéficiaient les multinationales doivent être abolis, et l'AVS doit être renforcée. Mais pas au prix de nouveaux privilèges fiscaux ni du sacage de nos services publics. Signez et faites signer ce référendum !

risque de mener à des hausses d'impôts pour l'en-semble des salarié-e-s et des retraité-e-s, comme c'est déjà le cas dans le canton de Vaud, où plusieurs communes s'approprient à augmenter leur fiscalité sur les personnes physiques pour compenser les pertes dues à l'application cantonale anticipée cette réforme

accentue les inégalités, et fait porter aux femmes la plus grande part de la facture en reportant sur elles des tâches que l'Etat peine déjà aujourd'hui à financer (crèches, aide à domicile, soins de proches et personnes âgées, etc.)

ne met aucunement les salarié-e-s à l'abri d'un relèvement de l'âge de la retraite, ni ne résout le problème des rentes trop basses

Le 28 septembre 2018, le Parlement fédéral a adopté une réforme de l'imposition du bénéfice des entreprises largement similaire à celle refusée par le peuple en 2017 (RIE3). En échange de privilèges pour les grandes entreprises menant à des pertes de plusieurs milliards, le Parlement a décidé d'un financement additionnel de l'AVS, mais celui-ci sera en grande partie payé par les salarié-e-s. Ce faux compromis est inacceptable, car il :

RÉFORME DE LA FISCALITÉ ET DU FINANCEMENT DE L'AVS

RIE3, RFFA...
NON C'EST NON!

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM



Plier, ne pas détacher!



SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM

RIE3, RFFA...
NON C'EST NON!

RÉFORME DE LA FISCALITÉ
ET DU FINANCEMENT DE L'AVS

JE SOUHAITE AIDER CE RÉFÉRENDUM:

Merci de m'envoyer _____ cartes-réponses

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE / N° _____

NPA / LOCALITÉ _____

TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____

MERCI DE BIEN SIGNER LE RÉFÉRENDUM AU VERSO!

À RENVoyer AU PLUS VITE SVP
AVANT LE 24 DÉCEMBRE 2018 AU PLUS TARD



A Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

PARTI SOCIALISTE
GENEVOIS
15, RUE DES VOISINS
1205 GENÈVE